



GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Représentation permanente  
auprès des Nations unies à Genève

**36e session du groupe de travail de l'Examen périodique universel  
LIBYE  
(Genève, le 11 novembre 2020)**

**Intervention du Luxembourg**

Madame la Présidente,

Le Luxembourg salue la délégation de la Libye et la remercie pour la présentation de son rapport national.

Ma délégation souhaite formuler les quatre recommandations suivantes à la Libye :

- 1) Donner un accès sans entraves à l'ensemble du territoire aux membres de la Mission indépendante d'établissement des faits sur la Libye établie par le Conseil des droits de l'homme en juin 2020 ;
- 2) Créer des mécanismes judiciaires indépendants chargés d'enquêter sur les crimes de guerre et autres violations des droits humains pour mettre fin à l'impunité ;
- 3) Coopérer pleinement avec la Cour pénale internationale et ratifier le Statut de Rome ;
- 4) Garantir une participation active et réelle des femmes à tous les niveaux des processus de paix et assurer leur représentation politique à travers la mise en place de quotas.

Le Luxembourg souhaite plein de succès à la Libye dans la mise en œuvre des recommandations du présent EPU.

Je vous remercie.